

Tapis antibactérien – Clean'Line

Tapis antibactérien

1 INFORMATIONS SUR DISPOSITIF OU EQUIPEMENT :

Code CLADIMED :	E52ZZ99
Code LPPR* (Ex TIPS) si applicable :	NA
*Liste des produits et prestations remboursables inscrits sur la liste prévue à l'article L165-1	
Classe du DM :	NA
Directive de l'UE applicable :	NA
N° Organisme notifié :	NA
Première mise sur le marché de l'UE :	01/01/1998
Fabricant :	CEEC (Controlled Environment Equipment Corporation)

Descriptif du dispositif :

Permet de retenir poussières et impuretés présentes sous les chaussures, sous les roues des chariots et tous types de véhicules roulant lors de l'entrée dans les services grâce à leur surface adhérente.

Comporte un microbicide : le Kathon LX 1.5% (fabriqué par Rohm & Haas Corporation – Agents actifs : 5-Chloro-2-methyl-4-isothiazolin-3-one, et 2-Methyl-4-isothiazolin-3-one.)

Tapis de 30 feuilles - Feuilles adhésives pelables - Feuilles numérotées - Epaisseur du carton : 2.5 cm.

Références Catalogue :

Désignation du produit	Référence Fournisseur	Référence ASI	Conditionnement
Tapis antibactérien BLEU, dimensions 45 cm X 115cm, 30 feuilles	PF938100	200599	Carton de 4 X 30 feuilles
Tapis antibactérien BLEU, dimensions 66 cm X 115cm, 30 feuilles	PF938300	200601	Carton de 4 X 30 feuilles
Support pour tapis réf 200599, 45cm X 115cm	CSF-1845-NS	200749	1
Support pour tapis réf 200601, 66cm X 115cm	CSF-2645-NS	201739	1

Composition du dispositif et accessoires :

Principaux composants et matériaux :

Élément : Feuille Matériau : Polyéthylène

Pour les composants susceptibles d'entrer en contact avec le patient et / ou les produits administrés, précisions complémentaires :

Latex : Absence

Phtalates classés CMR de catégorie 1A ou 1B: Absence

Origine animale ou biologique : Absence

Dispositif et accessoires associés (consommables captifs notamment) : NA

Domaines et indications (selon nomenclature Euro-Pharmat) :

Domaines :

Hygiène

2 CONDITIONS DE CONSERVATION :

Conditions normales de conservations et de stockage :

Lieu sec et frais, à l'abri de la lumière du jour, de la poussière et des émanations chimiques.

Précautions particulières :

Intégrité de l'emballage

Durée de validité du produit :

NA

3 PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Mode d'emploi :

- 1- Le tapis doit être installé directement au sol.
- 2- Lors de l'installation, la protection couvrant la feuille adhésive double face est retirée et le tapis est posé au sol.
- 3- Le support double face est définitivement installé par pression sur le haut du paquet.
- 4- La feuille de protection du dessus est retirée et le tapis est prêt à l'emploi.
- 5- Retirer la feuille supérieure à chaque fois que nécessaire en fonction des impuretés accumulées

CONTACT :

CORRESPONDANT MATERIOVIGILANCE : Mme Audrey GILBERT – agilbert@aseptinmed.fr

Tel : 05.62.57.69.18 – Fax : 05.62.57.69.01